



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Etat des lieux à la suite du passage des tempêtes CIARAN et DOMINGOS : réouverture des espaces forestiers domaniaux de l'Orne**

Alençon, le 7 novembre 2023

**Le département de l'Orne a été traversé par deux tempêtes successives (Ciaran et Domingos) depuis le mercredi 1<sup>er</sup> novembre dernier. À ce jour, la situation sur le territoire ornaï est la suivante :**

- Aucune vigilance météorologique concerne le département ;
- Les équipes d'Enedis sont parvenues durant le week-end à rétablir le courant à l'ensemble des foyers impactés depuis la fin de la semaine. Cette importante mobilisation des équipes d'Enedis a permis un retour à la normale au cours de la journée ;
- L'approvisionnement en eau potable des habitants des communes de Soligny-la-Trappe et de Joué-du-Bois n'est pas encore assuré. Celui-ci devrait intervenir en milieu de semaine, dès lors que les résultats des analyses menées par l'ARS garantiront la potabilité de l'eau circulant à travers les canalisations. Des distributions d'eau embouteillées à destination des populations concernées sont organisées par les syndicats des eaux en attendant le rétablissement complet de la situation.

Samedi 4 novembre dernier, indépendamment de la tempête Domingos, un phénomène météorologique qualifié de « mini-tornade » a endommagé plusieurs habitations du centre-ville de la commune d'Ecouché-les-Vallées. Des vents tourbillonnants, très localisés, ont causé des dégâts pour 6 maisons. Les sapeurs-pompiers sont intervenus afin de sécuriser et pour procéder à des opérations de bâchage des toitures impactées.

#### **Mesures d'interdictions en vigueur :**

- À la suite des dernières inspections effectuées par les agents de l'ONF à travers les forêts du département de l'Orne, et sur leur recommandation, **le préfet a pris la décision de lever la mesure d'interdiction de fréquentation des espaces forestiers domaniaux de l'Orne à compter de ce jour 8h00. M. Le préfet renouvelle toutefois les conseils de vigilance lors des promenades en forêt en raison des possibles chutes de végétaux causées par les récentes tempêtes.**

L'Agence régionale de santé rappelle qu'à la remise en pression des canalisations, il est conseillé de laisser couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser. Elle pourrait présenter une coloration, ou une odeur de chlore assez forte. Cette situation est normale et rentrera dans l'ordre dans les jours qui suivront. Des analyses d'eau sont réalisées au fur et à mesure de la remise en service des installations d'eau.

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr

[www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

39 rue Saint-Blaise  
61018 Alençon Cedex

M. le préfet tient à remercier et à saluer l'engagement de l'ensemble des services mobilisés durant cet épisode climatique : les sapeurs pompiers du SDIS, les forces de l'ordre, les agents de l'État, les services du Conseil départemental, les maires des communes de l'Orne, ainsi que les équipes d'ENEDIS. L'action coordonnée de tous les acteurs opérationnels du département a permis une prise en compte immédiate des incidents et d'assurer la protection des populations.

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

[www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)

39 rue Saint-Blaise  
61018 Alençon Cedex